



MAIRIE DE COGGIA



Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Reconvoqué
Du 12 septembre 2024

N° 54

OBJET : Création d'un emploi CDD.

Date de la convocation :
09/09/2024

L'an deux mil vingt-quatre, et le jeudi 12 septembre, à 17 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur AMPART Jean-Claude, 1er Adjoint.

Nombre de membres
Composants l'Assemblée :
15

Etaient présents : Monsieur COGGIA François, Monsieur AMPART Jean-Claude, Madame BIFERALI Martine, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis, Madame ALFONSI Noëlle, Madame LIBONATI Julie.

Nombre de Conseillers
en exercice : 15

Nombre de membres
présents : 6

Etaient absents : Monsieur ALZAPIEDI Antoine Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Madame ANDREÏ Brigitte, Madame AÏUTI Dominique, Monsieur LAPORTE Bernard, Monsieur MALATESTA Ludovic, Monsieur RAFFALLI Louis, Monsieur SPADA Sébastien Monsieur FENECH Carmel.

Nombre de votants : 11

Secrétaire de séance
Madame BIFERALI
Martine

Absents représentés : Monsieur ALZAPIEDI Antoine donne pouvoir à Madame LIBONATI Julie, Monsieur FENECH Carmel donne pouvoir à Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis, Monsieur SPADA Sébastien donne pouvoir à Monsieur COGGIA François, Madame AÏUTI Dominique donne pouvoir à Monsieur AMPART Jean-Claude, Madame ANDREI Brigitte donne pouvoir à Madame BIFERALI Martine.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20240912-151-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/09/2024

S'agissant d'une re convocation, le quorum n'étant pas nécessaire, le conseil peut valablement délibérer.

Le Président expose qu'en raison d'un surcroît d'activité temporaire il est nécessaire de renforcer les effectifs de la voirie communale.

La création d'un emploi CDD d'une durée de six mois et 24 heures par semaines s'impose.

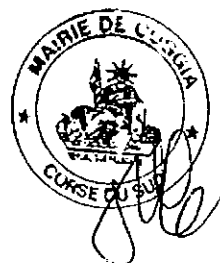
L'agent sera recruté à l'indice majoré 387 du grade d'adjoint technique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote par 11 voix pour la création d'un CDD de six mois et l'inscription au budget des crédits correspondants.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.**

Le Maire,

François COGGIA



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20240912-151-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/09/2024